



Document  
Stratégique  
de Façade  
Méditerranée



## Document Stratégique de Façade Méditerranée

Préparation du plan d'action

Compte rendu synthétique des 6 ateliers territoriaux



\*Nuage de mots réalisé suivant les sujets récurrents dans les ateliers

## Préambule

Le **Document Stratégique de Façade (DSF) Méditerranée** entend réaliser la conciliation entre la protection de l'environnement et le déploiement d'un potentiel certain de l'économie bleue en Méditerranée, en anticipant et gérant les conflits d'usage et en réduisant les impacts par la transition écologique et énergétique des activités. Il s'inscrit dans le contexte de la politique maritime intégrée de la Commission Européenne et de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral.

Sous l'autorité du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Préfet Maritime de la Méditerranée, préfets coordonnateurs de façade, la Mission de coordination des politiques de la mer et du littoral, au sein de la Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) Méditerranée, pilote son élaboration, son adoption et sa mise en œuvre.

Le DSF Méditerranée est constitué de **deux volets** :

- Un volet stratégique comportant une situation de l'existant ; des objectifs stratégiques et la planification des espaces maritimes. Cette stratégie a été adoptée le 4 octobre 2019 par arrêté interpréfectoral. Des préfets coordonnateurs de façade ;
- Un volet opérationnel comportant un dispositif de suivi et un plan d'action.

Il fait l'objet d'une **concertation institutionnelle**, avec le Conseil maritime de façade de Méditerranée, mais aussi auprès des **citoyens** sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, et plus largement auprès des **acteurs locaux**.

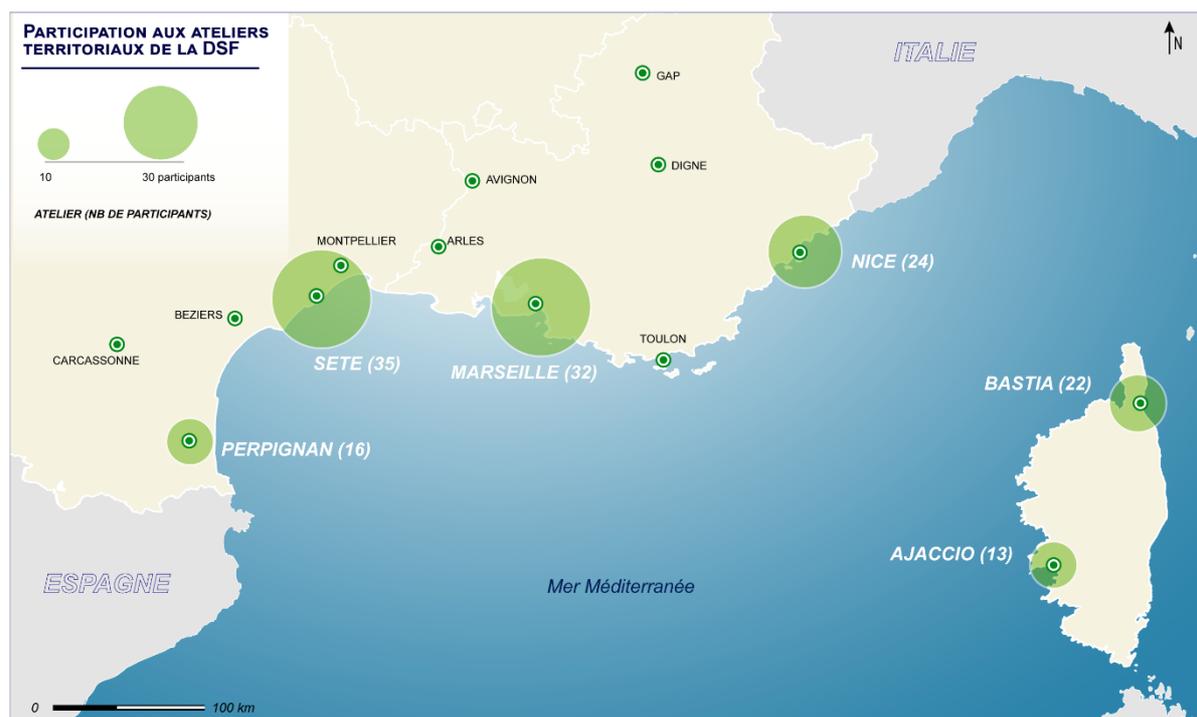
### Pour en savoir plus

- Conseil maritime de façade de Méditerranée : <http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/conseil-maritime-de-facade-de-mediterranee-r125.html>
- Stratégie de façade maritime : <http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/adoption-de-la-strategie-de-facade-mediterranee-le-a2892.html>
- Élaboration du volet opérationnel du DSF : <http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/volet-operationnel-le-plan-d-action-du-document-r423.html>

Les ambitions du DSF nécessitent de s’ancre dans les réalités territoriales des nombreux acteurs concernés en prenant en compte les **dispositifs** déjà **existants** mais aussi les **difficultés rencontrées** localement, et en s’inspirant des **bonnes pratiques**.

Afin d’être pleinement opérationnelles, les actions qui seront définies dans le plan d’action du DSF, doivent être concertées et spatialisées. Elles peuvent faire l’objet d’un portage national ou plus local.

Pour répondre à ces enjeux, 6 ateliers territoriaux ont été organisés et animés par la DIRM Méditerranée avec le soutien de Rouge Vif Territoires, du 12 novembre au 2 décembre 2019. Plus de 140 participants se sont mobilisés.



Ces ateliers ont permis d’échanger sur 34 actions préalablement ciblées pour répondre aux problématiques suivantes (le projet de plan d’action en contenant 61 à ce stade) :

- A. Comment accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable ?
- B. Comment mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l’innovation pour les activités maritimes ?
- C. Comment maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources ?
- D. Quelles solutions pour un littoral durable, autonome énergétiquement et résilient face aux risques ?

Un Compte-rendu spécifique pour chaque atelier a été transmis aux participants qui avaient également la possibilité de contribuer sur l’intégralité du plan d’actions jusqu’au 10 décembre 2019.

Ce document apporte un bilan quantitatif et qualitatif des ateliers en restituant les contributions de façon croisée au sein de chaque atelier et entre les 6 ateliers. Il apporte une vision à la fois globale et spécifique à chaque proposition d'action.

## Table des matières

<u>Préambule.....</u>	<u>2</u>
<u>Retours sur les modalités des ateliers.....</u>	<u>5</u>
<u>Déroulé et animation.....</u>	<u>5</u>
<u>Une diversité de participants.....</u>	<u>6</u>
<u>Les propositions d'actions soumises aux participants.....</u>	<u>6</u>
<u>Synthèse analytique des contributions.....</u>	<u>8</u>
<u>Éléments communs entre les 6 ateliers.....</u>	<u>8</u>
<u>Les points clés, atelier par atelier.....</u>	<u>9</u>
<u>Les retours, action par action.....</u>	<u>12</u>
<u>A - Activités de loisirs : accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable.....</u>	<u>12</u>
<u>B - Innovation et activités émergentes : mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes.....</u>	<u>14</u>
<u>C - Pêche et aquaculture : maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources.....</u>	<u>16</u>
<u>D - Vers un littoral plus résilient face aux risques : expérimenter des solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques.....</u>	<u>19</u>
<u>Les prochaines échéances à la suite de ces ateliers.....</u>	<u>20</u>
<u>Remerciements.....</u>	<u>20</u>

## Retours sur les modalités des ateliers

D'une durée de 3 h 30, les ateliers avaient plusieurs **objectifs** :

- Prendre conscience de l'ensemble des thèmes couverts par le DSF
- Identifier les freins et les leviers ainsi que les acteurs pilotes pour la mise en place des actions
- Analyser leur importance et leur pertinence sur les zones de vocations correspondantes à l'atelier
- Recueillir de nouvelles propositions.

### Les principes du world café comme méthode d'animation

- Des groupes de 6 à 8 participants issus de différents horizons
- 1 hôte de table par grande thématique A, B, C ou D pour présenter les actions, noter toutes les remarques et les restituer de groupes en groupes
- 3 à 4 séquences de travail successives en fonction du nombre de participants pour prendre connaissance des actions par problématique et contribuer
- Des réflexions qui s'enrichissent au fur et à mesure



### Déroulé et animation

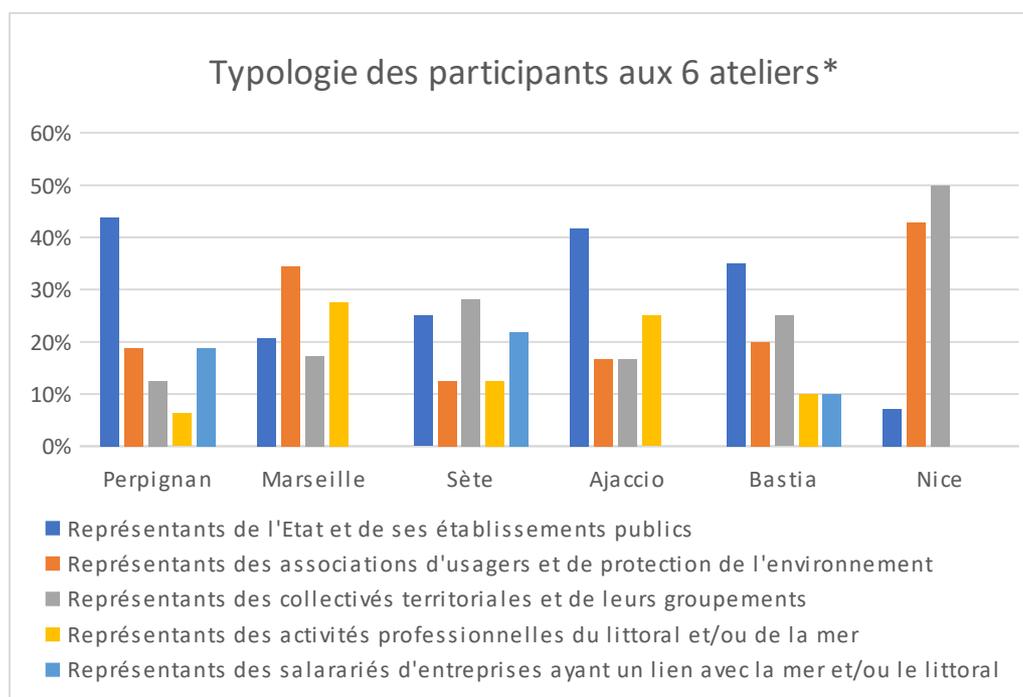
Suite à une **présentation de l'avancement de l'élaboration du DSF** par la DIRM Méditerranée, les participants, répartis en différentes tables par problématique, ont pu prendre connaissance des actions et contribuer sur la base des supports proposés (cartes « fiche action », grille récapitulative des actions examinées).

Un hôte de table faisant partie de la Mission de coordination recueillait les observations. Les participants ont pu s'exprimer sur l'ensemble des 34 actions grâce à la méthode proposée.

En fin d'atelier, les hôtes de table ont fait une restitution collective. Les participants avaient alors à disposition des gommettes (5 gommettes à répartir entre plusieurs actions) pour **prioriser les actions**.

## Une diversité de participants

Les participants mobilisés étaient répartis en 5 collèges différents afin de représenter tous les acteurs du littoral et de la mer méditerranéenne. Les profils des participants étaient variables suivant les ateliers comme l'illustre l'histogramme ci-dessous.



\*Typologie faite sur la base des participants ayant rempli la feuille d'émargement

## Les propositions d'actions soumises aux participants

Les 34 propositions d'actions présentées dans les ateliers ont fait l'objet d'une sélection en lien avec les contributions recueillies lors d'une [réunion technique des membres du Conseil Maritime de Façade \(CMF\)](#) et de leurs représentants qui a eu lieu le 18 octobre 2019 à Marseille, avant l'installation du nouveau CMF (cf. [Compte rendu restituant les nouvelles propositions](#)).

Certaines propositions n'ont pas été étudiées car elles n'étaient pas pertinentes sur les zones de vocation (cas de l'éolien flottant en Corse ou à Nice par exemple).

Les propositions d'action se répartissaient ainsi :

- 9 actions pour accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable
- 7 actions pour mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes
- 8 actions pour maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources
- 9 actions pour expérimenter des solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques

### Pour en savoir plus

Site internet de la DIRM Méditerranée, Rubrique « Document stratégique de façade », « Volet opérationnel » :

**Les travaux de co-construction avec les acteurs et les membres du CMF :**

- Cartes des zones de vocation
- Supports de présentation utilisés en atelier
- Compte-rendu de la réunion technique du CMF Méditerranée, en date du 18 octobre 2019
- Comptes rendus détaillés des ateliers

# Synthèse analytique des contributions

Cette synthèse présente :

- De façon générale, les grandes questions soulevées par les participants (points de convergence et de divergence), les sujets les plus importants à l'issue de la priorisation
- Les spécificités par ateliers
- Pour chaque grande problématique, les retours action par action, et les nouvelles propositions.

## Éléments communs entre les 6 ateliers

*Dans l'ensemble, les propositions du plan d'action ont été bien reçues et volontiers discutées, chacun apportant sa contribution via ses propres retours d'expérience afin d'identifier freins et leviers d'action.*

L'importance de la sensibilisation (des touristes, des jeunes, des acteurs économiques, des élus...) a été soulevée dans les 6 ateliers. De nombreuses initiatives locales ont été évoquées (campagnes, labels, travaux d'associations...). Il serait sans doute intéressant de mieux capitaliser sur ces retours d'expérience et de mieux coordonner les nombreuses actions existantes pour plus d'efficacité.

Sur de nombreux sujets, les participants appellent au développement et à la bancarisation des connaissances. Les travaux de recherche mériteraient d'être mieux connus et il reste encore de nombreux sujets à approfondir : connaissance des stocks, des impacts environnementaux, des innovations, des coûts réels, des effets cumulés... faisant donc appel à des disciplines variées (biologie, économie, socioéconomie, géographie...).

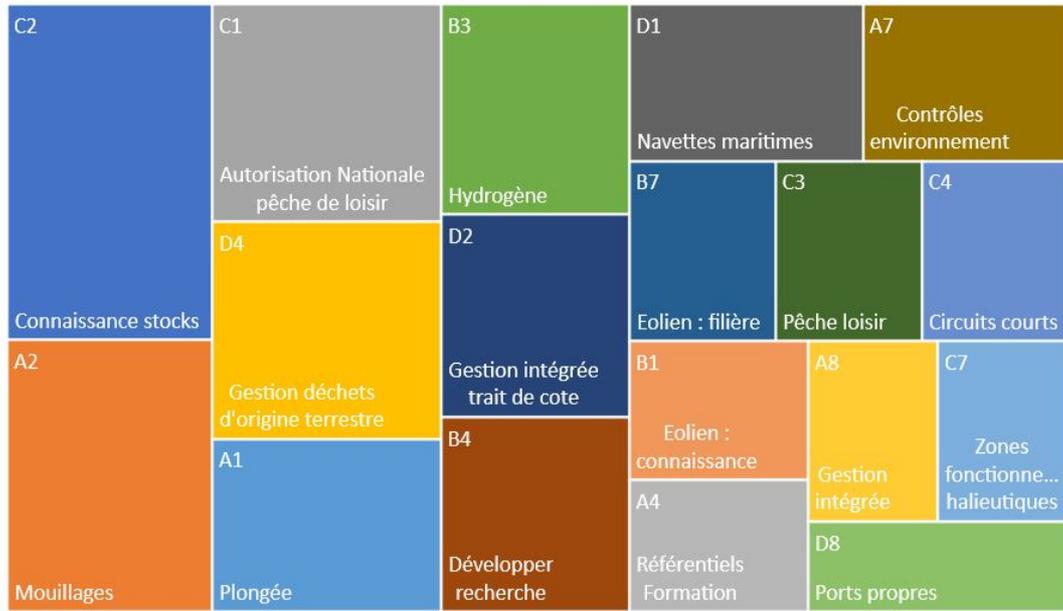
À plusieurs reprises, les participants ont soulevé certaines formes d'incohérence dans les réglementations qui mettent acteurs économiques et gestionnaires locaux face à des injonctions contradictoires (sur la gestion des déchets par exemple). Les lourdeurs administratives ont également été pointées du doigt (ZMEL, pescatourisme...). Un enjeu apparaît donc clairement : concilier les nouvelles obligations du DSF à un effort de simplification administrative.

Dans tous les ateliers, se sont posées les questions de moyens humains et financiers pour porter les actions prévues. Les actions de contrôle sont bien reçues mais les participants pointent du doigt le manque de moyens pour les mettre en œuvre.

Un sujet est bien loin de faire consensus parmi les participants aux différents ateliers et au sein même de chaque atelier : la compensation en mer. Dans la séquence éviter-réduire-compenser, les participants insistent sur la nécessité d'éviter et réduire au maximum. Mais ils soulignent aussi l'intérêt d'une compréhension commune et plus lisible pour tous de cette notion qui pourrait être mieux anticipée dans les projets et mieux utilisée lorsqu'elle est nécessaire. L'intégration même de la notion de compensation dans le DSF pose alors question et suscite des débats.

À l'issue des ateliers, la priorisation a permis d'identifier les sujets les plus importants pour les participants : il s'agit des sujets liés à la pêche et aux activités maritimes comme l'illustre le schéma (cf. intitulés des actions dans la partie du Compte rendu *Les retours, action par action*).

### Les sujets les plus importants



### Les points clés, atelier par atelier

#### À Perpignan

- Beaucoup de discussions ont porté sur les ports, les aménagements portuaires et la mobilisation des acteurs portuaires.
- La concurrence entre les différentes activités (pêche professionnelle et de loisir, aquaculture et pêche...) semble être un sujet de préoccupation.
- L'éolien en mer est un sujet largement discuté et d'actualité sur la zone.
- Les sujets les plus importants à l'issue de la priorisation :
  1. Améliorer les connaissances sur l'état des stocks, notamment des espèces locales et sensibles en Méditerranée, et le cas échéant, réglementer la pêche professionnelle et de loisir sur ces espèces (C2)
  2. Mettre en œuvre la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée (A1)
  3. Ex-aequo : Définir les priorités de recherche sur le milieu marin et le développement durable des activités maritimes et littorales et inciter à leur prise en compte dans les priorités et axes de recherche (B4) ; Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets d'origine terrestre impactant le littoral et la mer (D4)

#### À Marseille

- Cet atelier a fait ressortir de nombreux retours d'expérience sur différents sujets (accès PMR, contrôles dans les aires marines protégées, campagnes de sensibilisation diverses, thalassothermie, hydrogène, recyclage filets...), ainsi que des propositions très concrètes de mise en œuvre de certaines actions (porteurs, dispositifs à intégrer).
- Étant plus concernée par la présence de navires (croisière notamment), les questions relatives à leur impact écologique ont été largement débattues.

- L'éolien en mer est un sujet largement discuté avec une demande prononcée de connaissances plus approfondies sur les impacts environnementaux.
- Les sujets les plus importants à l'issue de la priorisation :
  1. Améliorer les connaissances sur l'état des stocks, notamment des espèces locales et sensibles en Méditerranée, et le cas échéant, réglementer la pêche professionnelle et de loisir sur ces espèces (C2)
  2. Ex-aequo : Instaurer une autorisation nationale de pêche de loisir (C1) ; Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets d'origine terrestre impactant le littoral et la mer (D4)

#### À Sète

- Les activités maritimes (pêche) ont occupé une large place dans les débats, avec des questions de développement de technologies et de pratiques innovantes pour des activités plus durables. L'attention est également portée sur la crainte de la complexification administrative.
- L'éolien en mer est un sujet largement discuté et d'actualité sur la zone.
- Les sujets les plus importants à l'issue de la priorisation :
  1. Améliorer les connaissances sur l'état des stocks, notamment des espèces locales et sensibles en Méditerranée, et le cas échéant, réglementer la pêche professionnelle et de loisir sur ces espèces (C2)
  2. Soutenir le déploiement des gaz à faible émission, hydrogène notamment, dans les activités maritimes en Méditerranée (B3)
  3. Ex-aequo : Favoriser la gestion intégrée des espaces maritimes littoraux et côtiers, en lien avec l'espace rétro-littoral et le bassin-versant (A8) ; Assurer les conditions d'une pêche de loisir durable (C3) ; Soutenir la diversification des métiers de la pêche et de l'aquaculture en valorisant la proximité avec les territoires, les acteurs et les consommateurs (C4)

#### À Ajaccio

- Le principal enjeu semble de construire un meilleur lien avec la mer : former des jeunes professionnels (problèmes de recrutement), promouvoir les circuits courts et locaux.
- L'atelier a mis à jour de nombreuses initiatives de sensibilisation et d'actions locales qui pourraient servir d'exemple, même si certaines ne sont pas reproductibles car liées à la situation insulaire particulière.
- Les sujets les plus importants à l'issue de la priorisation :
  1. Accompagner le développement des navettes maritimes, connectées avec le réseau de transport en commun, pour favoriser l'accès aux plages et/ou aux pôles urbains, et répondre au flux touristique en saison (D1)
  2. Mettre en œuvre la stratégie de gestion durable des sites de plongée de Méditerranée (A1)
  3. Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires (A2)

### À Bastia

- Les questions liées aux mouillages et plus largement aux impacts environnementaux du tourisme ont occupé une place importante dans les débats, car le littoral corse est soumis à une forte pression sur la période estivale.
- Une discussion s'est engagée autour de la « loi littoral », sans aboutir à un consensus : faut-il la modifier afin de mieux prendre en compte la réalité géographique des territoires ou la sacrifier ?
- Les sujets les plus importants à l'issue de la priorisation :
  1. Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires (A2)
  2. Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets d'origine terrestre impactant le littoral et la mer (D4)
  3. Soutenir la diversification des métiers de la pêche et de l'aquaculture en valorisant la proximité avec les territoires, les acteurs et les consommateurs (C4)

### À Nice

- Il y a eu beaucoup de discussions sur les impacts des navires (croisière mais également ferries qui ont des problématiques différentes). Plusieurs approches de réduction des gaz à effet de serre ont été discutées (électrification, évolution carburant...).
- Dans cette zone frontalière, les questions de réglementation et de contrôles sont plus complexes.
- Les sujets les plus importants à l'issue de la priorisation :
  1. Mettre en œuvre la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires (A2)
  2. Décliner sur la façade méditerranéenne, à une échelle territoriale pertinente et en collaboration Etat-collectivités, la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte et en assurer le suivi (D2)
  3. Ex-aequo : Poursuivre et renforcer le plan de contrôle de l'environnement marin, et mettre en œuvre des journées de contrôle coordonnées (A7) ; Améliorer la gestion des banquettes de posidonie sur les plages en conciliant l'acceptabilité sociale avec les enjeux de gestion de l'érosion et environnementaux (D5)

## Les retours, action par action

**A - Activités de loisirs :** accompagner et réguler les activités de loisirs (sports, loisirs nautiques, plaisance, croisière, transport maritime) vers un modèle plus durable

*La nécessité d'un meilleur encadrement des pratiques afin de limiter leur impact sur les milieux fait l'unanimité, car la situation actuelle est nettement améliorable malgré de nombreuses initiatives. Mais les moyens à mettre en œuvre, les dispositifs à activer (de la sensibilisation au contrôle), les acteurs à mobiliser ont donné lieu à de nombreux débats.*

### *A1 : Une meilleure gestion des sites de plongée*

Le sujet est important pour tous et fait consensus, même si une analyse fine de la situation est nécessaire (quels sites ? quelle charge ?) car l'augmentation n'est pas évidente partout. Cependant, la réalisation paraît se heurter à de nombreux freins et nécessite une territorialisation fine : zonage, conflits d'usage, moyens humains et financiers, porteurs (clubs ?), gestion des plongeurs indépendants. Dans l'application de la réglementation, la question de la gestion transfrontalière a également été évoquée.

- Parmi les nouvelles réflexions : la mobilisation de certains plongeurs dans le cadre des sciences participatives pour une meilleure connaissance des milieux ; la gestion connectée des mouillages sur site pour faciliter la limitation du temps et de la charge de présence des plongeurs ; création d'un espace de gestion des accès en ligne pour gérer les flux sur les différents sites de plongée.

### *A2 : Une meilleure gestion des sites de mouillage*

Le sujet a été largement débattu dans tous les ateliers. Les ZMEL restent l'outil réglementaire de base mais leur mise en place doit être mieux adaptée (procédures trop lourdes, incompréhension de la redevance perçue sur les ZMEL lorsqu'elles sont au service du maintien du milieu en bon état). Les participants demandent également que soient précisés les types et tailles de bateaux concernés par les différentes mesures.

- Parmi les nouvelles réflexions : faire appel à des mouillages écologiques, activer des écotaxes, sites Internet de réservation, s'appuyer sur les retours d'expérience corses.

### *A3 : Un meilleur encadrement afin de protéger les mammifères marins et les tortues*

Deux approches émergent ; l'une mise sur une meilleure connaissance (cartographie notamment), sensibilisation, formation, sur des recommandations... tandis que l'autre souhaite un renforcement réglementaire, tout en ayant conscience des difficultés de contrôle. Les loueurs devront être mobilisés.

- Parmi les nouvelles réflexions : s'appuyer sur les retours d'expérience (sanctuaire Pelagos, expériences scandinaves), utilisation de technologies moins impactantes (moteurs hybrides), étudier la liste de recommandations émises par un groupe d'études sur les cétacés à Antibes.

#### *A4 : Une meilleure intégration des enjeux environnementaux dans les référentiels de formation*

L'intégration de modules environnementaux dans les différentes formations est souhaitée par tous. Restent à préciser les cadres institutionnels ; quelles formations précisément et quels publics ? Qui mobiliser ? Quelles techniques (validité, Mooc) ?

- Parmi les nouvelles réflexions : sensibiliser plaisanciers et vacanciers sur les ferrys (Corse), former à l'écoconduite des bateaux, refondre le permis bateau de plaisance pour y intégrer l'aspect comportemental, les connaissances environnementales, les connaissances sur la biodiversité.

#### *A5 : Un appui accru sur les ports en tant que vecteur de valorisation et de transmission des savoir-faire*

L'idée de faire des ports (de plaisance, de commerce, de pêche...) des acteurs dans la gestion durable du littoral et de la mer, est bien reçue. Les ports peuvent effectivement être porteurs de nombreuses actions de sensibilisation des publics. Celles-ci impliquent cependant d'en faire évoluer la gouvernance. La question des « port centers » ne fait pas l'unanimité car certains soulignent les enjeux de sécurité. Les problématiques de branchement électrique, des aires de carénage, du traitement des déchets doivent être abordées en fonction des zones et des types de ports, qui ont des contraintes différentes, mais reste un enjeu fort.

- Parmi les nouvelles réflexions : introduire des critères de développement durable dans les appels d'offres.

#### *A6 : Une meilleure coordination des campagnes de sensibilisation aux enjeux pour les différentes catégories d'usagers*

La sensibilisation des publics est bien reconnue comme une clé essentielle. Beaucoup de choses sont déjà faites et doivent être mieux connues et capitalisées. Certains publics sont encore difficiles à toucher (touristes en autonomie, scolaires...) et les relais doivent être renforcés (loueurs, offices du tourisme...).

- Parmi les nouvelles réflexions : mobiliser les réseaux sociaux, les nudges, s'appuyer sur les réseaux d'acteurs locaux, la campagne Eco-gestes, développer les aires marines éducatives.

#### *A7 : Un renforcement des plans de contrôle de l'environnement marin*

Renforcer les contrôles sur les questions environnementales est attendue, car force est de constater que les usagers de la mer ne sont pas tous en règle (mouillages sur herbiers par exemple). S'ils sont déjà pratiqués dans les aires marines protégées (mais avec un manque de moyens), ils sont plus rares ailleurs.

#### *A8 : Le développement d'une gestion intégrée des espaces maritimes et littoraux*

Tous les participants sont d'accord sur la nécessité d'intégrer des volets « mer » dans les documents de planification (SCOT, SRADDET, SAGE...) tout en réclamant une plus grande cohérence entre tous ces schémas. Les contrats de baies apparaissent comme de bons outils. Des discussions vives se sont engagées autour de « la loi littoral » en Corse. Se pose également la question de l'intégration des documents concernant les fleuves.

- Parmi les nouvelles réflexions : établir un guide pour réaliser un Volet Maritime de Scot, en lien avec le DSF et la gestion intégrée des zones côtières.

#### *A9 : Un meilleur accès aux plages et à la mer pour les personnes en situation de handicap*

La situation est différente selon les ateliers et certaines zones semblent avoir déjà de nombreuses actions tandis que d'autres manquent encore d'une vision complète des besoins, des réglementations existantes et des leviers financiers pour adapter les équipements.

- Parmi les nouvelles réflexions : ne pas oublier les équipements en période hivernale, développer le label Handiplage.

**B - Innovation et activités émergentes** : mieux soutenir les activités émergentes (éolien, énergies renouvelables, transport maritime durable) et dynamiser l'innovation pour les activités maritimes

*Là où les questions liées à l'éolien flottant ont été abordées (Perpignan, Sète et Marseille), le sujet est jugé important, ce que ne reflète pas l'analyse de la priorisation en fin de séance (moins de « votants » en nombre absolu). Quels que soient les sujets abordés, le besoin d'expérimentations facilitées et évaluées est mentionné.*

*B1 : Meilleure connaissance de l'éolien flottant*

Les besoins en connaissance sont nombreux afin d'évaluer les impacts des projets sur de nombreuses espèces. L'idée d'un conseil scientifique de façade adossé à la commission spécialisée fait l'unanimité, et son champ pourrait être étendu au-delà de l'éolien.

- Parmi les nouvelles réflexions : ne pas oublier la diffusion des connaissances acquises et la mise en place d'observatoires, afin de pérenniser les études qui sont menées de façon ponctuelles.

*B2 : Soutenir le développement de la thalassothermie*

Les expérimentations déjà menées semblent prometteuses mais tous les groupes soulignent le besoin d'une vision bien plus approfondie des impacts et coûts-bénéfices de la thalassothermie. Il est donc un peu tôt pour parler de « soutien » dans les actions du DSF, mais plutôt d'expérimentations.

*B3 : Soutenir le déploiement des gaz à faible émission dans les activités maritimes*

Des solutions basées sur l'hydrogène vert (décarboné) sont attendues et sont déjà au programme en Occitanie. Il y a eu beaucoup de discussions (parfois très techniques) sur les sujets liés à l'exploitation des nouvelles énergies pour les bateaux (inclure GNL ? Fuel moins soufré ?). Les branchements à quai ne sont pas toujours possibles. Mais constituent une option très intéressante.

- Parmi les nouvelles réflexions :
  - introduire des critères de développement durable dans les appels d'offres pour les navires continent/Corse.
  - Communiquer sur l'hydrogène (utilisation, coût/avantage, risques éventuels, etc) auprès des acteurs et du grand public

*B4 : Définir de nouvelles priorités de recherche*

Il y a consensus sur le besoin d'impliquer État, collectivités et organismes de recherche dans la priorisation des axes d'étude. Plusieurs sujets sont proposés et pourraient être soumis à concertation : effondrement des petits pélagiques, activités nautiques, peintures antisalissure... Le lien avec l'innovation et la recherche des groupes privés est évoqué plusieurs fois. Enfin, les résultats de recherche devront être diffusés et vulgarisés.

- Parmi les nouvelles réflexions :
  - ne pas négliger les sciences participatives, mettre en place un observatoire marin de façade.

- partager les études et les échanges sur les priorités de recherche avec les pays riverains de la Méditerranée

*B5 : Développer un programme d'investissement dédié à l'innovation maritime*

Les principaux retours sur cette question ont listé des sujets d'innovation à creuser et à soutenir : recyclage des bateaux, du polyester, écoconception de corps-morts..., sans vraiment poser la question des programmes d'investissement, qui sont perçus comme devant venir de l'État. Il y a un manque de retours sur des politiques d'achat durable et analyse du cycle de vie (pourtant expérimenté).

➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- privilégier les projets coconstruits
- mettre l'innovation au service de la baisse de la consommation énergétique des acteurs du littoral et de la mer

*B6 : Accompagner les actions de compensation en mer*

Le sujet de la compensation a fait débat à chaque atelier. Cela revient pour certains à donner un prix à l'environnement et donc à constituer un outil à double tranchant, qui peut être perçu comme un droit à polluer/détruire). Son inscription en tant que tel dans le DSF pose donc question à certains participants, d'autant plus que le problème est très complexe en mer (questions de domanialité notamment). Il y a sans doute également un problème de définition de la compensation vis-à-vis des pratiques existantes (ZMEL, restauration écologique notamment)

➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- affirmer la séquence ERC et « canaliser » la compensation pour une meilleure efficacité
- le DSF doit contribuer à ce que la compensation permette une meilleure efficacité environnementale globale (vision supra-projet)

*B7 : Développer une filière économique sur l'éolien flottant (préparation consultation publique et développement formation)*

Afin que le débat public soit de bonne qualité, les informations fournies devront être, elles aussi, de bonne qualité (exhaustivité du recensement des enjeux environnementaux et socio-économiques, coût-efficacité, présentations claires, élus sensibilisés). La place du grand public dans la concertation ne fait pas l'unanimité (parfois vue comme un frein qui imposera des limites incompatibles avec enjeux).

- Parmi les nouvelles réflexions : l'État peut jouer un rôle de facilitateur dans la cohabitation des activités.

**C - Pêche et aquaculture :** maintenir une pêche et une aquaculture dynamiques et respectueuses des ressources

*Derrière le consensus général autour de la nécessaire réduction de la pression sur la ressource et du développement de pratiques plus durables par tous (professionnels et amateurs), les participants ont souligné de nombreux problèmes (organisation complexe) et proposé beaucoup de solutions locales déjà expérimentées.*

*C1 : Instaurer une autorisation nationale de pêche de loisir*

L'idée d'une autorisation nationale fait consensus, car la pêche de loisir est un bon moyen d'apprendre la mer et de la respecter. Mais les discussions ont été vives sur les détails : quelles catégories de bateau ? Quel âge minimum pour l'autorisation ? Quelle durée ? S'agit-il d'une simple déclaration d'activité comme sur certaines aires protégées ou d'une déclaration des prises, ou les deux ? Sur quel support ? Doit-elle s'accompagner d'un contrôle des connaissances ? D'une formation ? Quel sera son prix et qui le supportera ? La mesure a besoin d'être précisée et les participants rappellent l'importance de la lutte contre le braconnage. Ils rappellent également qu'elle sera difficile à mettre en œuvre pour les pêcheurs hors fédération.

➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- s'appuyer sur les modalités et les retours d'expérience de ce qui est fait pour la pêche en eau douce,
- mise en place des modalités de gestion durable en accompagnement de l'autorisation : carnet de pêche sur les espèces sensibles et à quota, taxe en faveur du milieu marin, formation , etc.

*C2 : Mieux connaître les stocks et réglementer la pêche professionnelle*

C'est l'action qui est jugée la plus importante, et de loin. Pourtant, si chacun reconnaît que la pression de pêche doit être relâchée, l'enjeu de certaines sous-actions n'est pas forcément compris et pose la question de leur maintien (obligations de débarquement, harmonisation des règlements prud'homaux dont la dimension locale semble essentielle). L'âge de la flotte n'est pas propice à la mise en œuvre d'engins sélectifs ou à la diversification de son activité. Un constat est partagé : l'Ifremer (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) a besoin d'être mieux financé pour mener ses missions et surveiller de nouvelles espèces.

➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- inscrire dans les priorités européennes le renouvellement de la flotte de pêche pour intégrer des engins innovants sur des navires adaptés
- modifier les modes de consommation pour réduire la pression sur certaines espèces et valoriser les espèces moins gustatives
- promouvoir une approche écosystémique de la ressource et de la gestion des zones halieutiques.
- Soutenir et financer la présence d'observateurs embarqués

### *C3 : Actions pour une pêche de loisir durable*

Le besoin de réduire la pression et de limiter les mauvaises pratiques est partagé. De nombreuses idées sont évoquées au cours des ateliers : fermeture temporaire de certaines zones, ancres flottantes, taille des hameçons... L'impact sur les fonds marins des rejets des équipements de la pêche de loisirs devrait être étudié. La notion de consommation familiale a besoin d'être précisée mais doit rester simple et compréhensible par tous. Les contrôles doivent être renforcés en impliquant par exemple la DDTM (concours de pêche), les agents des zones Natura2000 (mais ce n'est pas leur mission aujourd'hui), certains plaisanciers. Si les cadres nationaux sont nécessaires, il y a un besoin de déclinaisons locales (expérimentations).

#### ➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- doter par voie législative les agents des sites N2000 d'une compétence de contrôle des pêches maritimes
- mener des actions de sensibilisation auprès des magasins qui vendent du matériel de pêche
- accompagner les pêcheurs de loisirs vers des équipements biodégradables

### *C4 : Soutenir la diversification des métiers en valorisant la proximité*

Il y a un vrai besoin de construire un modèle vertueux de valorisation locale, qui doit éviter la concurrence avec la restauration et la pêche professionnelle, disposer des espaces pour faire, par exemple, de la dégustation. Les labels sont de bons outils mais il ne faut pas les multiplier, ni les limiter au produit (c'est la production qui doit être durable). La situation n'est pas la même en Corse que sur le continent. Les prises de la pêche locale sont écoulées par la vente directe liée à la fréquentation touristique en saison, ce qui a pour conséquence directe une intensification de l'activité de pêche en saison et quasiment son arrêt le reste de l'année. Le circuit de consommation est à structurer dans le temps pour réduire la pression estivale.

#### ➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- valoriser les circuits courts des espèces peu valorisées
- impliquer les marchés des grandes enseignes, de la restauration collective et événementielle à l'achat des produits de la pêche locale
- favoriser le pescatourisme et labelliser le pêcheur

### *C5 : Réviser les schémas régionaux aquaculture*

Il n'y a pas de consensus sur l'aquaculture et son avenir. Perçue comme une source de pollution et une activité concurrente de la pêche, elle doit évoluer. Par contre, le soutien à des expérimentations en aquaculture multitrophique recueille des avis positifs (mais des réserves sur sa rentabilité).

#### ➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- développer des labels (incluant nourriture des poissons)
- impliquer les entreprises dans les prochains Schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine (SRDAM) afin de bien intégrer leurs besoins

#### *C6 : Améliorer la gestion des déchets d'origine marine*

Tout le monde est d'accord pour réduire les déchets (plastique, polystyrène, filets...) et reconnaît le travail des associations dans la récupération et la sensibilisation. Mais leurs actions doivent être mieux soutenues, facilitées et structurées (le statut des plongeurs qui récupèrent des déchets doit évoluer). Les déchets volontairement rejetés en mer (électroménagers, épaves, pneus...) et ceux arrivés en mer par les tempêtes (Adrian par exemple) posent une question essentielle de financement du retrait et de responsabilité du déchet : qui en assumera le coût, l'enlèvement et le traitement ?

➤ Parmi les nouvelles réflexions :

- action de communication « ici commence la mer » sur les plaques d'égouts ;
- interdire l'entrée du plastique en Corse ou sur un territoire à la sortie de l'avion ou du ferrie
- développer une filière globale de recyclage des filets de pêche, de l'identification jusqu'au recyclage et la revente, mettre en œuvre des collectes annuelles dans les ports et un dispositif 1 pour 1 lors de l'achat du matériel.

#### *C7 : Protéger les zones halieutiques d'importance*

Cette question a été peu discutée. Les participants s'accordent sur la nécessité de travailler à des échelles plus fines qu'aujourd'hui pour définir des zonages (nurseries...) et de privilégier des visions écosystémiques des zones. L'accumulation des zones de protection (ZPF, ZFH, ZCH...) pose toutefois la question de leur compréhension par tous, leur lisibilité et leur contrôle.

#### *C8 : Sensibiliser aux emplois dans les métiers de la mer*

Les sous-actions proposées sont plébiscitées car les métiers de la mer ont besoin d'être mieux connus (actions scolaires) et valorisés (susciter des vocations). Le tutorat des jeunes et leur embarquement en cours de formation sont des idées bien reçues mais nécessitent un assouplissement réglementaire.

## D - Vers un littoral plus résilient face aux risques : expérimenter des solutions pour un littoral durable et résilient face aux risques

*Les sujets abordés ont été vivement discutés et montrent l'importance de la dimension locale dans la recherche de solutions efficaces, face à la complexité des enjeux. De nombreuses initiatives sont déjà prises.*

### *D1 : Développer les navettes maritimes*

Même si les navettes maritimes ne peuvent pas être mises en place partout (météo, configuration de la côte, coût des installations, manque de foncier pour parking...), l'idée est bien reçue par les participants. Ces navettes devront s'intégrer dans des schémas de mobilité et exploiter des bateaux « propres », sans impacts importants sur les milieux.

- Parmi les nouvelles réflexions : mobiliser les cargos mixtes non utilisés en Corse une partie de l'année pour le transport de marchandises et de voyageurs ; projet de voie maritime pour alimenter l'aéroport de Nice en carburant.

### *D2 : Décliner localement la stratégie de gestion intégrée du trait de côte*

Une déclinaison locale et régionale de la gestion du trait de côte est nécessaire, comme cela se fait en Occitanie, mais elle pose la question des moyens et de la gouvernance. Les participants ont des avis variables sur la relocalisation des biens et des services *versus* la construction d'ouvrages de défense, qui peuvent s'avérer nécessaires. Cette action semble nécessiter la mise en place d'une étude hydrosédimentaire à l'échelle de la façade, pour mieux appréhender le phénomène de l'érosion et mettre en œuvre des actions pertinentes.

### *D3 : Développer une vision stratégique sur l'artificialisation*

L'idée d'une instance de dialogue au sein du CMF est évoquée par plusieurs groupes. Les participants posent également des questions autour de la définition même de l'artificialisation, de sa mesure. Il n'y a pas de consensus sur un cadastre plus précis du milieu marin.

### *D4 : Meilleure gestion des déchets d'origine terrestre*

Comme l'action C6, il s'agit d'un sujet sensible pour tous qui renvoie à un vrai besoin de changement de comportement. Sont évoquées, parmi les exemples de bonnes pratiques et d'outils à mobiliser, les concessions de plage qui disposent d'un cahier des charges précis.

### *D5 : Améliorer la gestion des banquettes de posidonie*

Toutes les zones ne sont pas concernées par la question. Les actions proposées sont largement acceptées mais les participants savent qu'il n'est pas facile de faire évoluer les mentalités. Il faut faire sortir l'image des plages exotiques de sable blanc de la tête des vacanciers et quand les banquettes sont pleines de déchets, leur présence est encore plus difficile à accepter. Le stockage puis la remise sur la plage en fin de saison semblent pratiqués sur plusieurs zones. Les concessions de plage sont, là encore, de bons outils d'encadrement.

### *D6 : Mieux prendre en compte les effets cumulés des activités*

Les aires marines protégées sont des territoires pilotes importants pour ces études qui doivent être menées par milieux, habitats, espèces, plus que par activités. Elles doivent également inclure les

effets venant du milieu terrestre. Les connaissances déjà accumulées doivent être mieux partagées et l'idée d'une base de données ouverte à l'échelle de la façade est évoquée plusieurs fois.

*D7 : Poursuivre la restauration des habitats naturels*

Les participants insistent sur la nécessité de bien faire la différence entre restauration et compensation (action B6 très discutée) afin que celle-ci ne soit pas un permis de polluer. Il y a un réel besoin d'une meilleure prise en compte des lagunes et d'une évaluation indépendante.

*D8 : Poursuivre le déploiement de la certification Ports Propres*

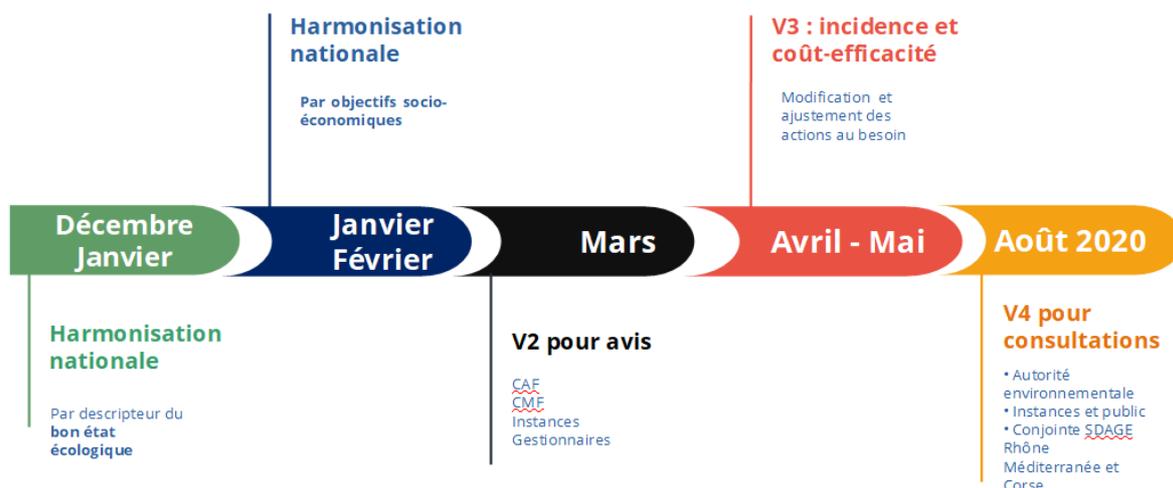
Plusieurs ports sont déjà certifiés. Cette certification pourrait être étendue aux ports de commerce comme le proposent plusieurs participants. Les actions proposées sont vues positivement mais ne doivent pas aboutir à trop de contraintes supplémentaires. La question des déchets doit y être mieux intégrée, en lien avec la réglementation européenne.

- Parmi les nouvelles réflexions : en complément, développer les labels « bateaux propres » et permettre à ces bateaux de gagner des places dans la file d'attente pour les anneaux.

*D9 : Développer les dragages mutualisés entre collectivités*

Le sujet est important (il ne concerne pas que les ports) et le dragage doit s'appuyer sur de solides connaissances sédimentologiques pour être cohérent. Son impact doit être mieux évalué, mais la mutualisation n'est pas toujours possible, malgré plusieurs retours d'expérience sur lesquels il faut capitaliser.

## Les prochaines échéances à la suite de ces ateliers



## Remerciements

L'équipe de la DIRM Méditerranée et Rouge Vif Territoires remercient l'ensemble des participants pour leur présence active et constructive ; avec une attention particulière pour ceux qui nous ont accueilli dans leurs locaux : Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, Conseil régional Occitanie, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, DDTM des Alpes-Maritimes, Préfecture de Corse, DDTM de Haute-Corse.

Un document réalisé par Rouge Vif Territoires (<https://rougevif-territoires.fr/>), membre du Groupe Rouge Vif (<https://grouperougevif.fr>)